



Paris, le 13 septembre 2012

COMMUNIQUÉ

Surendettement, services aux publics, les villes moyennes une nouvelle fois visées

La Fédération des villes moyennes vient de prendre connaissance du projet de restructuration du réseau de la Banque de France - « Construisons la Banque de 2020 » - que vient de présenter son Gouverneur, Christian Noyer, aux instances sociales. Ce document comporte un volet relatif à l'organisation territoriale des implantations de la Banque de France, qui sera soumis au Comité central d'entreprise le 21 septembre prochain.

Il traduit surtout dès 2013 la régionalisation des fonctions exercées par cette institution notamment dans le traitement fiduciaire, et la veille et l'expertise économique. Au niveau de la gestion du surendettement, il est précisé que la Banque de France devrait maintenir une « présence départementale permanente » avec des bureaux d'accueil et d'information. Au total, plus d'une trentaine de villes moyennes (33) sont plus spécifiquement impactées par la fermeture d'une caisse ou d'une succursale.

Les maires des villes moyennes regrettent cette nouvelle restructuration qui fait suite à une intervenue il y a presque dix ans. Elle est synonyme de relocalisations automatiques des emplois publics dans les métropoles, et après les hôpitaux, les tribunaux, l'armée et la police, cette évolution touche encore une fois les villes moyennes.

La Fédération des Villes Moyennes espère convaincre les pouvoirs publics de l'adoption de plus de souplesse dans cette réorganisation, qu'elle estime fragile dans le traitement de la géographie du surendettement. Elle espère aussi obtenir des compensations (« ristourne ») sur la valeur patrimoniale des succursales estimée par France Domaines) pour les villes moyennes qui connaissent déjà de grandes difficultés économiques.

Contact médias : Echos de villes : Sophie Prévost - tél. : 01 42 21 12 18

La FVM

Association présidée par Christian Pierret, ancien ministre, maire de Saint-Dié-des-Vosges, la Fédération des Villes Moyennes (FVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités qui intègrent une ville moyenne.

La FVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles urbains d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux, qui sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.

Organe de réflexion et de conseil, la FVM est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FVM compte aujourd'hui près de 200 adhérents.

FVM

94 rue de Sèvres
75007 Paris – France

Contacts

Nicole Gibourel, déléguée générale
Armand Pinoteau, chargé de mission

Tél. : +33 1 45 44 99 61

Fax : +33 1 45 44 24 50

fvm@villesmoyennes.asso.fr

www.villesmoyennes.asso.fr